

# *La Petite Gazette*



*Août 2009*



Par ordonnance rendue le 70 du mois de Septre de l'an 1700 par M<sup>rs</sup> les Commi//aires G<sup>n</sup>éraux du Con/eil députés sur le fait des Armoieries. Celles de la Ville d'Issigeac.

Telles qu'elles /ont ici peintes è figurées, après avoir été recuës, ont été enrègistrées à l'Armorial G<sup>n</sup>éral dans le R<sup>è</sup>gitre cottè Guyenne en con/èquence du payement des droits règlès par les Tarif è Arret du Con/eil, du 20<sup>e</sup> de Novembre de l'an 1696 en foi de quoi, le présent Brèvet a été délivrè A Paris par N<sup>ous</sup> Charles d'Hozièr, Con/eiller du Roi è Garde de l'Armorial G<sup>n</sup>éral de France.

# LE CANTON D'ISSIGEAC

## Sommaire AOÛT 2009.

### *Municipalités : Informations diverses*

*p.1*

↪ *Issigeac*

↪ *Bouniaques*

↪ *Faux*

↪ *St Perdoux*

↪ *Boisse*

↪ *Montaut*

↪ *St Aubin de Lanquais*

↪ *St Cernin de Labarde*

↪ *Plaisance*

↪ *Conne de Labarde*

### *Informations du canton*

*p.7*

↪ *Service de garde des Médecins*

↪ *A propos de la Petite Gazette*

↪ *Service de garde des Pharmacies*

↪ *Déchetterie*

↪ *La Petite Gazette Dépôt des articles*

↪ *Paroisse St Martin des Vignes*

### *Associations et Manifestations du canton*

*p.8*

↪ *Association « Bastides Gourmandes »*

↪ *Plaisance*

↪ *Boisse*

↪ *Monsaguel*

↪ *Amicale Laïque d'Issigeac*

↪ *Conne de Labarde*

↪ *Comice Agricole*

↪ *Aînés Ruraux*

↪ *Saint-Aubin-de-Lanquais*

↪ *St Léon d'Issigeac*

↪ *VAI*

↪ *Ste Radegonde*

↪ *Marché des Producteurs de Pays*

↪ *Bouniaques*

↪ *Montaut*

↪ *Foyer Rural St Léon Bardou*

↪ *St Cernin de Labarde*

↪ *Faux*

↪ *Colombier*

### *Quoi de neuf à l'Office du Tourisme*

*p.18*

# MUNICIPALITES DU CANTON : INFORMATIONS DIVERSES

## ISSIGEAC

### LE MOT DU MAIRE - CONSEILLER GENERAL

Chers concitoyens,

En cette période de « vacances », chacun peut apprécier de se retrouver en famille, de se promener, de bricoler, de voyager ou tout simplement de se reposer.

Néanmoins, la vie économique ne s'arrête pas et la période estivale est propice au tourisme qui représente une ressource économique essentielle dans notre Périgord. La Dordogne est le premier département d'intérieur au niveau de la fréquentation touristique. Issigeac est un lieu très visité par les touristes et nous devons tout mettre en œuvre pour leur réserver un bon accueil, les inciter à séjourner dans notre pays issigeacois et favoriser ainsi l'économie locale.

Rendre les rues piétonnes durant juillet et août n'est pas une fin en soi et n'a rien de farfelu ; l'objectif est d'inciter les touristes à découvrir le village en toute quiétude et sécurité. Partout où elle est mise en place, la piétonisation permet d'améliorer la qualité de vie des résidents et d'augmenter les ventes des commerçants.

Issigeac est un petit bourg et les parkings Place du Château, Place de la Poste, Place de La Capelle et de la Fontaine sont des zones de proximité qui limitent les distances à parcourir à pied. Nous acceptons certaines dérogations lorsqu'elles sont justifiées et sommes à l'écoute des résidents et commerçants concernant les gênes éventuelles de cette piétonisation.

Les associations contribuent également à l'activité économique de notre village. Les manifestations culturelles et festives se succèdent à Issigeac avec un succès de plus en plus affirmé. Bodéga, Fête des Paniers, Brocante, Fête de la Terre, Médiévales, Expositions attirent des milliers de visiteurs qui découvrent notre patrimoine et font travailler nos commerces.

Je n'oublie pas les effets du marché du dimanche matin, l'un des plus beaux marchés du Périgord. Pour les producteurs agricoles, le marché a pour but de leur permettre de vendre leurs produits directement aux consommateurs, sans intermédiaire. On y trouve également des exposants qui proposent à la vente des articles divers. Chaque dimanche, des milliers de consommateurs sont avides de découvertes et apprécient la variété. Quant aux prix des articles, ils sont libres comme le veut la loi et les acheteurs ont intérêt à comparer car les marchés n'échappent pas à la présence de certains vendeurs peu scrupuleux. Je vous incite à faire travailler nos producteurs locaux qui souhaitent avoir une clientèle fidèle et satisfaite de leurs produits.

A chaque événement, l'augmentation importante de la population provoque des problèmes de circulation et de stationnement. Actuellement, la situation n'est pas satisfaisante et la municipalité est en train de prendre des décisions concernant l'aménagement de nouveaux parkings. La circulation en sens unique le dimanche matin entre le rond-point de La Capelle et la route de Bergerac, en passant par la Place du Foirail, permet d'éviter des situations de blocages au niveau de la circulation.

Le plus important est d'assurer une bonne fréquentation de notre village permettant de maintenir nos commerces, artisans, artistes, clubs sportifs et tous les services tels que l'école, la poste, le groupe médical, les infirmières et le SIAS, la gendarmerie, la caserne de pompiers.

Les habitants du canton sont satisfaits de trouver tous ces services et commerces de proximité dans un lieu préservé au niveau de la qualité de vie. Ils participent eux-mêmes à leur maintien en utilisant ces services et en apportant des subsides au niveau de la consommation.

Ainsi va la vie en notre beau pays issigeacois, sachons aller de l'avant pour le bien de ses résidents et de son développement économique.

L'intercommunalité est un moyen ; ensemble, nous serons plus forts pour y parvenir.

Bonnes vacances ; au mois prochain.

Jean-Claude CASTAGNER



# LOCATIONS

☛ Chers habitants d'Issigeac, nous vous rappelons que vous pouvez louer le matériel communal suivant, le mardi : ☛ Camion + employé communal ☒ 25.00 euros/h (avec 50 Km maxi).

☛ Tracteur, remorque + employé communal ☒ 30.00 euros/h.

☛ Remorque à poste fixe ☒ 30.00 euros/ demi-journée.

☛ Tracteur, remorque + machine à aspirer les feuilles ☒ 25.00 euros/h.

☛ Tracteur et girobroyeur ☒ 25.00 euros/h

☛ Le ramassage des encombrants s'effectue tous les 1<sup>er</sup> Mardis de chaque mois au tarif forfaitaire de 2.50€. Le prochain ramassage s'effectuera le MARDI 04 AOUT 2009

**S'ADRESSER À LA MAIRIE POUR TOUTES DEMANDES**

# REPERTOIRE

## CANTON ISSIGEACOIS

☛ **BIBLIOTHEQUE-** Issigeac ☎ 05.53.58.70.32

☛ **CANTINE école :** ☎ 05.53.73.30.07

☛ **CENTRE AMBULANCIER ISSIGEAC**

: ☎ 05.53.58.73.83

☛ **CENTRE MEDICO DENTAIRE**

☎ 05.53.58.71.33

☛ **Commission Cantonale Agricole**

(Mme BOLZE) ☎ 05.53.24.71.20 (à 13h00)

☛ **DECHETTERIE :** ☎ 05.53.73.34.46

☛ **ÉCOLE** Issigeac : ☎ 05.53.58.70.71

☛ **GENDARMERIE :** ☎ 05.53.73.52.80

☛ **INFIRMIÈRES et INFIRMIERS :**

☛ Carole BICHON - rue des Petites Boucheries à ISSIGEAC ☎ 05.53.74.85.58

☛ Christine MARTIN-WERBEKE, Françoise CHARRIER à FAUX ☎ 06.88.20.28.57

☛ M. ADELAI'DE- à BOUNIAGUES ☎ 05.53.23.35.72

☛ **KINESITHERAPEUTES :**

☛ Monsieur CABRERA Norbert (Issigeac)

☛ Madame GLORIEUX Sabine (Issigeac)

☎ 05.53.24.12.37

☛ Madame WEBER Brigitte (Bardou)

☎ 05.53.73.19.74

☛ M. POIRIER et Mlle GARCIN

(Bouniagues) ☎ 05 53 22 89 05

☛ **LA POSTE :** Guichet : ☎ 05.53.58.70.49

Distribution : ☎ 05.53.22.70.29

☛ **MAIRIE d'Issigeac** : ☎ : 05.53.58.70.32

☛ Ouverte le lundi de 9h à 12h, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h / 13h30 à 15h30. Le Mercredi de 9h à 12h / 17h00 à 19h30

☛ **OFFICE DU TOURISME :**

☎ 05.53.58.79.62

☛ **PEDICURE-PODOLOGUE:**

☛ Madame GLORIEUX. Sabine

☎ 05.53.24.12.37 ou 06.07.96.37.92

☛ **POMPIERS :** ☎ 18

☛ **PRESBYTERE D'EYMET:** ☎ 05.53.23.82.10

☛ **S.A.U.R** à Colombier : ☎ 05.53.54.60.38

☛ **S.I.A.S :** AIDES MENAGERES - REPAS A DOMICILE- SERVICE PETIT BRICOLAGE du MARDI AU VENDREDI DE 14H A 17H AU ☎ 05.53.58.70.90

☛ **SYNDICAT À VOCATION MULTIPLE D'ISSIGEAC (SIVOM):** ☛ ☎ 05.53.57.24.54

☛ **SYNDICAT À VOCATION SCOLAIRE D'ISSIGEAC (SVS):** ☛ ☎ 05.53.24.98.46.

☛ **VETERINAIRE :**

Docteur Vétérinaire Catherine MEERTS

« Chantalouette »

24 560 MONSAGUEL ☎ 05.53.24.20.11

## TRANSPORTS

☛ **CARS BLEUS** (Tél : 05.53.23.81.92)

☛ **TAXI** Raymond: ☎ 05.53.61.76.74 ou 06.74.84.39.39

## PERMANENCES DIVERSES

☛ **ASSISTANTE SOCIALE :**

☛ Mme IMBERT Catherine : Le mercredi matin sur rendez-vous à partir de 9h30. Prendre contact avec son secrétariat au 05.53.22.45.89

☛ **CENTRE MEDICO-SOCIAL DE BERGERAC**  
☎ 05.53.57.19.63

☛ **M.S.A :** Le mercredi sur rendez-vous au :  
05.53.02.67.00.

# ETAT-CIVIL

MARIAGE : Quentin BIROT et Marie KUSIAK se sont unis à la mairie d'Issigeac le 09 juillet 2009.  
Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés.

† DECES : Monsieur Robert FEYDRI est décédé le 18 juillet 2009 à l'âge de 89 ans, à Bergerac. Nous adressons toutes nos condoléances à sa famille et à ses proches.

# URBANISME

DP 0017 : SERRES G : Réfection toiture

DP 0018 : LOMPRESZ G : Abri de jardin

PC 0006 : SIMON M : construction garage

RAPPEL : Il est obligatoire de déposer une demande de Déclaration Préalable à la Mairie d'Issigeac avant d'effectuer les modifications sur vos bâtiments

# BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

## HORAIRES

☞ **Mardi** : ☞ de 14h00 à 18h00.

☞ **Mercredi** :

☞ de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

☞ **Jeudi** : ☞ de 14h00 à 18h00.

☞ **Vendredi** : ☞ de 13h30 à 17h30.

☞ **Le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois**

☞ de 10h00 à 12h00

## TARIFS

☞ adultes-----7.00 euros

☞ vacanciers-----4.00 euros

☞ enfants-----Gratuit

☞ demandeurs d'emploi et Rmistes---  
Gratuit

Ω RAPPEL : Nous vous rappelons que les ouvrages empruntés à la Bibliothèque Municipale doivent être remis impérativement dans les délais prévus.

Ω Du 11 juin au 28 août 2009 de nombreux ouvrages sur le thème « de la vague à la mer » sont mis à votre disposition.

Ω RAPPEL : La Bibliothèque a acquis de nouveaux romans dont les textes sont écrits en anglais.  
Venez les découvrir !!

Ω RECALL: The Library places at your disposal of the novels whose texts are written in English. We acquired innovations, come to discover them!!



## FAUX



# ETAT-CIVIL

Mariages : - Grégory, Mickaël, Gérard ACHARD et Isabelle, Nathalie LINGARD, le 27 Juin 2009,  
- Mathieu, Paul FREAUD et Cécile, Mélanie, Yvette DUMON, le 4 Juillet 2009.

Félicitations aux nouveaux époux et à leurs familles



## BOISSE



Attention, en raison des congés, le secrétariat sera ouvert :

Lundi 3 août et jeudi 13 août de 14h à 18h.

Durant ces deux journées, merci de faire un bon accueil à Mme Anne SACKSTETTER qui assurera le remplacement de notre secrétaire Christine BERTHOLOM. Mme Bertholom reprendra son poste le 17 août aux horaires habituels.

Contact : Tél : 05.53.58.73.08

Mail : commune.de.boisse@orange.fr



# SAINT-AUBIN-DE-LANQUAIS

## COMMUNIQUES DE LA MAIRIE

### \*Horaires d'ouverture mairie :

Lundi et jeudi de 9 h à 13 h. Tél / Fax : 05 53 24 33 70. e-mail : [mairie.saintaubindelanquais@wanadoofr](mailto:mairie.saintaubindelanquais@wanadoofr)

\*Recensement militaire : Les jeunes qui ont atteint l'âge de 16 ans doivent se faire recenser militairement. Il suffit de se rendre à la mairie avec le livret de famille et une pièce d'identité.

### \*Naissance :

Charlotte Méline Mathilde BESSE est née le 5 juillet 2009 à Bergerac. Nous félicitons David et Cloé BESSE, ses heureux parents.

### † Décès :

Arlette FONTANIER née DUPUY est décédée à Bergerac le 16 juillet 2009 à l'âge de 82 ans. Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

### \*Horaires d'ouverture de l'Agence Postale :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi de 9 h à 13 h et de 17 h à 19 h.

Vendredi de 9 h à 13 h et de 16 h à 19 h

Samedi de 9 h à 13 h.

Tél : 05 53 22 84 98

\*Sacs jaunes : Vous pouvez vous procurer des sacs jaunes à la mairie ou à l'agence postale.

### \*Vigilance piscine :

Alors que les vacances estivales sont là, il convient de faire preuve de la plus grande vigilance dans l'utilisation des piscines privées, notamment par les enfants.

A cet effet, j'appelle votre attention sur les recommandations à formuler aux propriétaires ou utilisateurs de piscines soumises à la loi du 3 janvier 2003 c'est-à-dire les piscines privées à usage individuel ou collectif de plein air, dont le bassin est enterré ou semi-enterré.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2004, les piscines privées nouvellement construites doivent être pourvues d'un dispositif de sécurité normalisé visant à prévenir le risque de noyade. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006, toutes les piscines installées avant le 1<sup>er</sup> janvier 2004 doivent être équipées d'un dispositif de sécurité de même type. La même obligation a été instituée pour les piscines des habitations données en location saisonnière.

Les articles R\*128-1 à R\*128-4 du code de la construction et de l'habitation fixent le contenu des dispositifs de sécurité admis (barrières de protection, couvertures, abris, alarmes), ainsi que les obligations des constructeurs et installateurs à l'égard des maîtres d'ouvrage.

Les sanctions au non respect de ces règles sont prévues par l'article L.152-12 du code de la construction et de l'habitation, à l'égard des particuliers en cas d'absence d'un dispositif de sécurité normalisé (45000 € d'amende), et des personnes morales (constructeur, installateur etc...)

Au delà de la réglementation, je rappelle l'absolue nécessité pour les parents ou les personnes responsables de ne jamais relâcher leur vigilance à l'égard des enfants, et de veiller à ce que les enfants soient équipés de bouées.



PLAISANCE



ETAT-CIVIL



\* Décès: Monsieur Jean PITOU est décédé le 25 Juin 2009 à l'âge de 81 ans. Maire de PLAISANCE durant 19 ans, de 1989 à 2008, il a été tout le long de ses mandats à l'écoute de ses concitoyens. A sa famille et à ses proches, la municipalité présente ses sincères condoléances.

SOYONS VIGILANTS

N'oubliez pas de mettre en sécurité (barrières, clôtures, alarmes...) vos piscines même les piscines hors sol. Un accident est vite arrivé !



## BOUNIAGUES

# REPERTOIRE

**Mairie** : tel : 05 53 58 32 45

Ouverte au public les mardis et jeudis de 8h 30 à 13h et le samedi de 8h30 à 12h30.

Permanence du maire le samedi de 9h à 12h sur rendez-vous.

**Bibliothèque** : tel : 05 53 58 32 45

Ouverte les mardis et jeudis de 8h 30 à 13h et le samedi de 8h30 à 12h30

**Ecole - garderie** : tel : 05 53 58 22 03

**La poste** : tel : 05 53 58 32 00

Ouverture du bureau du mardi au vendredi de 8h45 à 12h15 ; et le samedi de 8h30 à 12h

Levée du courrier à 13h30 du lundi au vendredi et à 11h15 le samedi.

**Médecin** : Docteur Fauconnot tel : 05 53 58 36 23

**Kinésithérapeutes - Ostéopathes** : M. Poirier ; Mlle Garcin tel : 05 53 22 89 05

**Infirmier** : M. Adelaïde tel : 05 53 23 35 72 ou 06.76.82.89.76.

**Taxi** : Jo le taxi tel : 05 53 57 48 99



## SAINT-PERDOUX

# INTERCOMMUNALITE

Quelques infos pour comprendre : Régulièrement la Gazette vous informe de l'avancement de ce vaste chantier qui doit transformer notre canton. Nous n'avons jamais attendu la mise en commun des moyens pour la gestion des grandes actions et qui fonctionnent : eau, électricité, social, déchets ménagers, Sivom, Spanc, tourisme etc... Ce que nous demande l'Etat maintenant, c'est une autre gestion de nos finances, aller plus loin avec de nouvelles règles, cela ne va pas sans dire que nous devons y réfléchir à 2 fois, à moins que cela ne devienne obligatoire par décret ou par ordonnance.

Les nouvelles aides de l'Etat, outre la Dotation Globale de Fonctionnement, s'appellent les BONIFICATIONS : une aide tronquée puisqu'elle ne dure que 2 ans, mais ensuite ?!... Nous devons faire face avec nos 4 taxes des impôts locaux. Ces aides imposent aussi aux communes associées, des compétences obligatoires, optionnelles et facultatives, et il va sans dire que tout cela a un « coût » : pas dans le transfert de ce qui existe, mais en fonctionnement. Les investissements ne seront plus communaux, mais communautaires... ainsi va la vie d'un bassin d'activités dans les créations (ZAC, ZEP, ZUP etc...). Nous devons faire des simulations avec la disparité des taux de nos impôts locaux pour aborder le problème du coefficient d'intégration fiscale (CIF) car cette communauté sera autonome, à fiscalité propre (impôts locaux, TEOM\*, dotations diverses, emprunts etc...). Nous sommes dans l'attente de ces « calculs savants » avant notre décision. Les communes ne disparaissent pas, mais devront partager leurs ressources pour la nouvelle entité. Tout porte à croire que nos finances locales n'y suffiront plus et d'ores et déjà une hausse de nos impôts est prévisible. Ne nous voilons pas la face, c'est le résultat de tout regroupement. A suivre avec intérêt.

\*TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

## CONGES ANNUELS

La Mairie sera fermée au public du 27 juillet 2009 au 17 août 2009. Si urgence avérée, appeler le Maire au 05.53.58.74.47.

A bientôt pour une nouvelle édition, La Mairie





## MONTAUT

### AVIS A LA POPULATION: ENQUETE PUBLIQUE

Il sera procédé à une enquête publique sur la révision partielle de la Carte Communale sur un secteur déterminé situé au carrefour des lieux-dits « Les Bernoux Est », « La Ramie » et « Ramel Est ». Le but de cette révision partielle est de définir un secteur à usage d'activités artisanales, commerciales et industrielles compatibles avec les perspectives de développement durable des activités et les zones constructibles actuelles. Monsieur Michel MALLET a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Tribunal Administratif. L'enquête sera ouverte du 17 août au 16 septembre 2009 inclus.

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront déposés à la Mairie de Montaut, aux jours et heures habituelles d'ouverture de la Mairie. Le commissaire enquêteur tiendra ses permanences : Jeudi 20 août, jeudi 10 septembre, mercredi 16 septembre de 14 heures à 17 heures.

Le Maire,

## SAINT-CERNIN-DE-LABARDE

### INFORMATIONS MAIRIE

Le secrétariat de mairie est ouvert les Jeudis et vendredis matins de 9 H 00 à 12 h 30 et le samedi matin de 10H 00 à 12H 00. Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous de préférence le samedi matin avant 11 H00. Tél : 05.53.24.36.80. Fax : 05.53.22.47.08.

L'Agence postale communale est ouverte le :

Lundi : 13 h 30 à 16 h 30      Mardi : 9 h 00 à 12 h 00      Mercredi : 9 h 00 à 12 h 00  
Jeudi : 13 h 00 à 16 h 00      Vendredi : 13 h 00 à 15 h 00 (Tél : 05.53.27.38.13)

Un point lecture est également à votre disposition. Michelle saura vous guider dans vos choix. De nombreux ouvrages, sont là pour vous divertir, vous faire rêver, vous informer, vous surprendre peut-être. Les enfants sont également les bienvenus. Pour un instant de calme, de détente cet été ... N'hésitez pas, pousser la porte, l'éclectisme est au rendez-vous. Le livre une fenêtre sur le monde ... Pourquoi pas ? Laissez vous tenter ! Les Horaires d'ouverture sont les mêmes que ceux de l'Agence Postale.

### RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes qui ont atteint l'âge de 16 ans doivent se faire recenser militairement. Ils doivent se rendre à la mairie avec le livret de famille et une pièce d'identité.

### Le mot du Correspondant Gazette

Nous avons fait un appel pour fleurir notre commune, appel entendu, merci à tous ; que c'est plaisant un village plein de fleurs, si le ciel n'y pourvoit pas, pensez à arroser, les plantes vous disent merci !

## CONNE-DE-LABARDE

### COMMUNIQUEES DE LA MAIRIE

Une nouvelle petite frimousse a vu le jour dans notre village : Etân MAC est né le 18 juillet. Félicitations à ses parents, Hélène et Sébastien, qui demeurent depuis peu au hameau des Bayles.

Bienvenue à la petite famille et beaucoup de bonheur à tous les trois.

\* \* \* \* \*

La MAIRIE envisage de faire une commande groupée de COMPOSTEURS INDIVIDUELS en BOIS (15 € environ). Si vous êtes intéressés, inscrivez-vous à la MAIRIE avant le 15 septembre.

Composter les déchets de cuisine dans un coin du jardin permet d'alléger considérablement les sacs d'ordures ménagères...c'est bon pour l'environnement et pour améliorer la terre de nos potagers



# INFORMATIONS DU CANTON

## SERVICE DE GARDE DES MEDECINS

☞ Les gardes sont assurées en équipe avec les médecins de Sigoulès.

En cas d'urgence, pour joindre le MEDECIN DE GARDE, un seul numéro à composer : le 15.

Vous serez mis en relation avec le médecin de garde.

## SERVICE DE GARDE DES PHARMACIES (Semaine et jours fériés) AOUT/SEPTEMBRE 2009

La pharmacie de garde assurera la permanence du samedi 19h au lundi 9h. Pour les jours fériés tombant en semaine, la garde débutera la veille à 19h jusqu'au lendemain 9h. Le nom de la pharmacie de garde devra être affiché par chaque officine.

La garde de semaine sera assurée par la pharmacie de permanence le dimanche précédent

<b>AOUT:</b>	☞ Du 1 <sup>er</sup> au 07 août	☞ LALOUX/Issigeac	☎ 05.53.58.70.04
	☞ Du 08 au 14 août	☞ HUMPHRIES/Issigeac	☎ 05.53.58.70.10
	☞ Du 15 au 21 août (Assomption inclus)	☞ LALOUX/Issigeac	☎ 05.53.58.70.04
	☞ Du 22 au 28 août	☞ CASTANG/Castillonès	☎ 05.53.36.80.11
<b>SEPTEMBRE:</b>	☞ Du 29 août au 04 septembre	☞ LALOUX/Issigeac	☎ 05.53.58.70.04
	☞ Du 05 au 11 septembre	☞ MONDERER/Villeréal	☎ 05.53.36.00.08
	☞ Du 12 au 18 septembre	☞ CASTANG/Castillonès	☎ 05.53.36.80.11
	☞ Du 19 au 24 septembre	☞ HUMPHRIES/Issigeac	☎ 05.53.58.70.10
	☞ Du 25 septembre au 02 oct	☞ LA HALLE/Villeréal	☎ 05.53.36.00.04

## LA PETITE GAZETTE : DEPÔT DES ARTICLES

☆ Les articles paraissant dans la Petite Gazette du mois de **SEPTEMBRE 2009** doivent être regroupés dans chaque commune par la Mairie ou le correspondant local désigné et transmis à la Mairie d'Issigeac (mairie.issigeac@wanadoo.fr) avant le **MARDI 25 AOUT 2009** inclus. Au-delà de cette date, les articles paraîtront dans la petite Gazette du mois d'OCTOBRE 2009.

## À PROPOS DE LA PETITE GAZETTE

Prochaine après-midi pour agraffer la gazette : MARDI 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2009 à la Salle du Conseil d'Issigeac, à partir de 14h00 / 14h30. Vous êtes les bienvenu(e)s

## DÉCHETTERIE D'ISSIGEAC : HORAIRES D'OUVERTURE

	HIVER : 1 <sup>er</sup> octobre - 31 mars	ETE : 1 <sup>er</sup> avril - 30 septembre
Lundi et Mardi	14h - 17h	9h - 12h / 14h - 18h
Mercredi	9h - 12h	9h - 12h
Vendredi	14h - 17h	14h - 18h
Samedi	10h - 12h / 14h - 17h	9h - 12h / 14h - 18h

Fermée les jeudis, dimanches et jours fériés. Tél/Fax : 05.53.73.34.46

# PAROISSE SAINT-MARTIN-DES-VIGNES

Tel : 05.53.23.82.10 (Presbytère d'Eymet)

## AOÛT 2009

<u>Samedi 1er</u> - 18h00 - Sigoulès	<u>Dimanche 16</u> - 09h30 - St Léon d'Issigeac
<u>Dimanche 2</u> - 09h30 - St Perdoux	11h15 - Eymet
11h15 - Eymet	<u>Samedi 22</u> - 18h00 - Ribagnac
<u>Samedi 8</u> - 19h00 - Cunèges	<u>Dimanche 23</u> - 11h00 - Ste Radegonde
<u>Dimanche 9</u> - 09h30 - Eyrenville	11h15 - Eymet
11h15 - Eymet	<u>Samedi 29</u> - 18h00 - Pomport
<u>Vendredi 14</u> - 18h00 - Monbos	<u>Dimanche 30</u> - 09h30 - St Aubin de Lanquais
21h30 - Monmarvès	11h15 - Eymet
<u>Samedi 15</u> - ASSOMPTION - 09h30 - Faux	
09h30 - St Capraise d'Eymet	
11h00 - Bouniagues	
11h15 - Eymet	
18h00 - Sigoulès	
18h00 - Monmadalès-Le Rocal	

## ASSOCIATIONS ET MANIFESTATIONS DU CANTON

### ASSOCIATION « BASTIDES GOURMANDES »

#### MARCHÉS NOCTURNES GOURMANDS

A Issigeac, tous les jeudis soirs en juillet et août à partir de 19h00, Marchés Nocturnes Gourmands sur la Place de l'Eglise.

#### BOISSE

#### MARCHE A LA FERME

Ripalhou le Mardi 4 Août à partir de 19h (repas à la ferme sur réservation au 0553618456- 0631631166).  
Marché à la ferme les mardis 11 et 18 Août à partir de 19h (restauration sur place et animation musicale)

#### AMICALE LAÏQUE D'ISSIGEAC

#### VIDE ARMOIRE (BOURSE AUX VETEMENTS)

L'Amicale Laïque d'ISSIGEAC envisage d'organiser un vide-armoire d'automne le :  
dimanche 11 octobre 2009, sous chapiteau.

Les personnes qui souhaiteraient assurer leur propre étalage ou qui donneraient des articles (vêtements, chaussures, accessoires vestimentaires, sauf bijoux) à l'Amicale Laïque peuvent déjà se faire connaître auprès de :

- Mme GENESSEAU Florence : 05.53.61.68.44
- Mme GENESTAL Nathalie : 09.72.95.39.21
- Mme LETOURNEUR Chantal : 05.53.58.77.55 ou 06.83.98.52.24

# COMICE AGRICOLE

## TERRE EN FETE AU PAYS DES BASTIDES

1<sup>er</sup> et 2 août 2009

### Comice Agricole et 28<sup>ème</sup> Finale Départementale de labour

Durant tout l'été, sur l'ensemble du territoire national s'affrontent des « professionnels de la charrue », de l'échelon cantonal à l'échelon national. Au fil des ans, les épreuves cantonales, départementales, régionales et nationales se sont transformées en de véritables fêtes du monde rural.

Cette année la finale départementale aura lieu à ISSIGEAC, en partenariat avec le comice agricole, au stade hippodrome et sur les terres de la famille Moulinier route d'Eymet.

Au programme nous aurons

### *En présence de la première dauphine de miss Périgord*



#### Le samedi 1<sup>er</sup> août :

- expositions animales, (bovins, caprins, ovins, porcins, volailles, ânes etc)
- transhumance de moutons « noirs du Velay » vers 9 heures route d'Eymet
- démonstrations chiens de troupeau
- démonstration tonte de moutons
- chien truffier
- expositions et démonstrations de matériels agricoles (déchaumage, pressage, compostage, épandage compost etc )
  - concessionnaires automobiles
  - rando-balade autour d'ISSIGEAC (de 9 h a 12 h) pour découvrir la campagne environnante, ouvert à tous, parents et enfants (se présenter sur le site avant 9 h pour participer)
  - danse folklorique avec les boutarels
  - stand des organismes agricoles (chambres d'agricultures, assurances, centres de gestions, banques etc )
- foire aux vins
- jeux pour enfants
- concours de dessins (dessine-moi l'agriculture)
- tournoi de rugby flag
- 12 h 30 **BANQUET du COMICE** (15 €), melon, pâté, magret, haricots vert, salade, assortiment de fromages, dessert, café, vins compris
- **14 h finale départementale de labours des jeunes agriculteurs**
- 18 h remise des prix
- 20 h **repas entrecôte** avec animations et karaoké (18 €), soupe de haricots, crudités, charcuterie, entrecôte, pommes de terre, salade, fromages, tarte aux pruneaux, vins et café compris

#### Le dimanche 2 août :

- concours de labours des maires sur vieux tracteurs
- 1<sup>er</sup> rallye équestre organisé par l'étrier des bastides. Contact (Magali LACOUX au 06.88.74.57.50)
- repas de clôture

Que tous ceux qui voudront exposer ou participer ce jour là, n'hésitent pas à me joindre au 05.53.58.09.92 ou par mail [baroujean@wanadoo.fr](mailto:baroujean@wanadoo.fr)

Le président du Comice, Jean BAROU

Quand les jeunes poussent... ..l'agriculture grandit





# SAINT-AUBIN-DE-LANQUAIS

Fête Votive les 15 et 16 AOUT 2009

La Fête aura lieu les samedi 15 et dimanche 16 août 2009 sur la place du village.

Des jeux ruraux traditionnels et le rampeau animeront le samedi qui s'achèvera par un repas champêtre. Au menu : Médaillon de foie gras, magret séché, jambon de sanglier - entrecôte frites - salade et fromage, glace à l'italienne, café et vin compris. Une soirée musicale gratuite avec Yves MARQUE et les feux d'artifice. Les réservations pour le repas particulièrement copieux (tarif : 20 euros pour les adultes et les enfants âgés de plus de 12 ans et 11 euros pour les enfants âgés de moins de 12 ans) sont dès à présent ouvertes auprès de Laurence ARTASO au 05.53.24.30.51 ou Eliane BENOIT au 05.53.22.84.98.

Le dimanche, c'est dans le parc communal que seront accueillis les exposants de la 7<sup>ème</sup> édition des Métallies : le rendez vous incontournable des artisans et des artistes du feu, du fer et des métaux. Pour tous les amoureux des œuvres métalliques, rendez-vous avec les forgerons, les fondeurs, les ferronniers, les dinandiers, les couteliers, les potiers d'étain, les sculpteurs, les maréchaux-ferrants, etc, etc,.....

**Les Métallies.**

**St AUBIN DE LANQUAIS**

**Dimanche 16 Août 2009**

Mutuelle Santé Atlantique

Entrée gratuite de 10h à 19h



**SUD OUEST**

Et puis, à ne pas manquer la fabrication sur place du blason communal en bronze par Dominique BLAZY, sculpteur de Toulouse et Daniel RYBACKI fondeur de Blanquefort-sur-Briolance. Cette œuvre réalisée en public, permettra de découvrir les nouvelles armoiries de la commune de saint-Aubin-de-Lanquais élaborées après de minutieuses recherches historiques et héraldiques !!!

**ENTREE GRATUITE**

**RESTAURATION SUR PLACE LE DIMANCHE :** Jambon braisé cuit à la ficelle au feu de bois par nos amis du club de rugby de l'U.A.I. d'Issigeac.

**>>> A NOTER QUE LA MESSE SERA CELEBREE A 9 H 30.**

Pour tout renseignement complémentaire, contactez Monsieur Jean-Luc ARTASO en laissant un message téléphonique au n° 05 53 24 30 51.





## U.A.I

○ La bodega a été d'excellente cuvée. Encore une peu plus de monde que l'an dernier, soit avec les bénévoles quelques 6 000 personnes dans notre belle cité médiévale. Avec un temps idéal, les stands des associations ont marché à plein. Les bandas et les percussions ont eu un succès fou, les jeunes n'hésitant pas à s'asseoir par terre pour faire "la Paquita". Un grand merci aux associations, aux bénévoles, aux dirigeants et joueurs de l'UAI présents pour ce mémorable 12 juillet 2009.

○ Les prochaines retrouvailles festives auront lieu le 23 août pour la fête médiévale dont l'UAI assurera le banquet du soir.

○ L'Assemblée générale du 26 juin a vu les rapports sportif, financier et moral votés à l'unanimité et le bureau réélu de même, auquel s'ajoutent quelques nouveaux entrants. Seuls changements chez les entraîneurs ; Laurent Chauveau continuera d'assurer l'entraînement des avants, Vincent Plissard et Stéphane Guari s'occupant des lignes arrières. En outre, Stéphane Guari secondera David Dubois pour l'équipe réserve.

○ Les joueurs ont reçu leur programme individuel de maintien en condition physique pour l'été, concocté par les entraîneurs. Les entraînements reprendront aux Eyères le vendredi 21 août. Une dure saison nous attend en Première Série, le championnat reprenant le 27 septembre contre Neuvic à Issigeac.

○ A cet effet, nous demandons instamment à Messieurs les Joueurs de s'occuper de façon urgentissime de leur Affiliation Sportive (AS) qu'ils ont reçue. Ils doivent impérativement la remettre de toute urgence, complétée, signée, et visée par leur docteur et accompagnée de 2 photos d'identité, à Serge Beau, Charles Burger ou Alain Plissard. Toute AS non reçue début août ne sera pas traitée par le PA pour la reprise du championnat, du fait d'une refonte complète du traitement administratif et informatique des licences et des délais importants dûs à la surcharge de travail qui en résulte. Nous comptons absolument sur le sens des responsabilités de chacun si nous ne voulons pas subir la honte d'un forfait pour le 1<sup>er</sup> match du championnat.

Site : [www.ua-issigeac.new.fr](http://www.ua-issigeac.new.fr) Courriel : [uai@orange.fr](mailto:uai@orange.fr)



## MARCHÉ DES PRODUCTEURS DE PAYS

A compter du MERCREDI 8 JUILLET 2009, et cela tous les mercredis à Monsaguel auront lieu « Les Marchés de Producteurs de Pays ». Ouverture le 8 juillet 2009 à 18h30, animation musicale avec « Les Troubadours de Guyenne »

## MONTAUT

### VIDE GRENIER SAMEDI 5 SEPTEMBRE de 8h à 18h

L'Amicale de Montaut organise un Vide Grenier derrière l'église. Si vous désirez réserver un emplacement, merci de réserver auprès de Virginie (06.72.34.20.80) avant le 20 août. Prix du mètre linéaire : 2€. Possibilité de restauration sur place : sandwiches, grillades, boissons. Seuls les particuliers sont acceptés !

## REPAS DE LA COMMUNE

Comme chaque année, tous les habitants de la commune sont invités à se réunir autour d'une table gourmande et dans une ambiance conviviale. Le repas aura lieu après le Vide Grenier à partir de 19h30. Au menu : Apéritif, Melon nature ou au Monbazillac, Salade de tomates, Chevreuil en grillades accompagné des traditionnelles pommes de terres montoises, Salade, Fromage, Crumble aux prunes, Café (et pousse-café), vin compris (rouge et rosé). Prix du repas : 10€ par personne (8€ pour les enfants de moins de 10 ans). Pour réserver, contactez Virginie au 06.72.34.20.80 avant le 30 août. Et surtout...N'oubliez pas vos couverts !!

A bientôt, L'Amicale Laïque.

## SAINT CERNIN DE LABARDE

### COMITE DES FETES

Les deux « Labarde », comme chaque année, se sont réunis sur la route (fermée des deux côtés), pour un mémorable pique-nique, dimanche 19 juillet, plus de cent participants, le soleil était au rendez-vous de nos villages pour un repas de l'amitié - Bravo les comités des fêtes pour votre organisation, un savant mixage des communes a permis aux gens de se connaître et de créer des liens.

Une bonne nouvelle, notre infatigable Comité des Fêtes s'occupe d'organiser courant 2ème quinzaine d'Août un important « Marché Gourmand » nocturne de 19 h à 23 h avec animation musicale. Nous en reparlerons, merci de penser nous réserver cette sortie à date variable pour le moment.



### COLOMBIER

### MARCHE GOURMAND

N'oubliez pas notre Marché Gourmand du 7 Août organisé par le Foyer Rural à partir de 18 heures, animé par un orchestre de 5 musiciens peut-être ? Comme d'habitude vous serez certains de passer un bon moment dans une agréable ambiance des plus conviviales- Des tables seront dressées afin que ceux qui le désirent puissent en profiter et s'installer pour déguster les Produits achetés sur place chez : Un éleveur de canard. Un éleveur de porcs. Un éleveur de moutons. Un producteur de Fruits et Légumes. Un fromager. Un producteur de miel. Un excellent Boulanger Pâtissier. Et bien sûr les Remarquables viticulteurs de notre commune...Chacun des Participants se fera un plaisir de vous préparer une assiette à votre goût à déguster sur place.....Ceux qui le veulent repartiront avec leurs emplettes sans être obligés de s'installer.

### CONCOURS DE PECHE

Comme tous les Ans le 6 Septembre, la journée détente du Concours de Pêche toujours organisé par le Foyer.

BONNES VACANCES A TOUS



### PLAISANCE

### CONCERT DE MUSIQUE

DIMANCHE 16 AOÛT A 17H

Vous êtes cordialement invités au concert donné par ANTHONY ATKINS, pianiste de renommée internationale, en l'Église d'Eyrenville, bel édifice du XIV siècle. À l'issue de ce concert de musique classique où vous pourrez entendre des oeuvres d'Alwyn, Chopin, et Fauré, des rafraîchissements vous seront proposés chez M. et Mme. King dans le bourg. L'Entrée du concert est libre, mais si vous souhaitez participer, cela permettra de couvrir les frais du concert (notamment location du piano).

Contact: 05 53 24 75 12

### MARCHE DES PRODUCTEURS DE PAYS

MERCREDI 19 AOÛT à partir de 18 h

Un marché de producteurs est organisé sur la place d'Eyrenville. Vous avez la possibilité de vous restaurer et de déguster les produits locaux dans une ambiance conviviale. Animation musicale. N'oubliez pas de porter votre panier pique-nique (assiettes, verres et couverts).



### MONSAGUEL

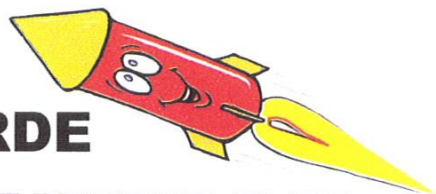
### MARCHE A LA FERME

Un marché paysan aura lieu le mardi soir 18 août, de 18 à 23 heures, à la ferme de Cambelongue. Visite de la ferme à partir de 18 heures (moutons noirs du velay, porcs gascons), repas préparé par les producteurs à partir de 19 heures. La ferme est à un quart d'heure de marche d'Issigeac, à partir de la Route d'Eymet. Pour mieux vous accueillir, une réservation préalable sera appréciée au 05.53.24.71.20



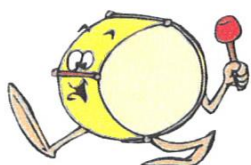


CONNE de LABARDE



# FETE VOTIVE ANNUELLE

organisée par l'Amicale Laïque et le Conseil Municipal



**Samedi 8 et Dimanche 9 Août 2009**

## Samedi 8 Août

14 h 30 Concours de pétanque en doublette (ouvert à tous)  
Bourriche - Buvette

20 h 30 Repas champêtre, feux d'artifice et bal gratuit



Menu

Sangria  
Salade périgordine  
Tandoori de poulet  
et sa garniture Jambalaya  
Salade-Fromage  
Tarte poire amandine  
Café - Vin

**Apporter les couverts  
complets**

Tarif

Adultes :  
**18 €**

Enfants de 8 à 12 ans : 8 €

gratuit pour les enfants  
de - 8 ans

**Réservation :**

Jacques Laborde	05.53.61.90.04
Marc Buisset	05.53.73.27.90
Sandrine Pampouille	05.53.24.17.91

Païement par chèque à l'inscription, à l'ordre de l'Amicale Laïque

## Dimanche 9 Août

9 h 15 Randonnée pédestre ouverte à tous, petits et grands  
12 h 00 Apéro rencontre offert sur la place Campna à Conne de Labarde





## AÎNÉS RURAUX

### Compte rendu des activités du mois de JUILLET 2009

**\*Jeudi 2 juillet : le repas de BATTAGE** - une revue et présentation de photos du club avec des souvenirs de plus de 13 ans ont été présentées à la salle des fêtes de Monsaguel où chacun a pu se reconnaître. A 12h00 : repas où 80 personnes ont dégusté le repas à l'ancienne. 14h30 : deux cars emportaient 76 personnes pour la visite guidée de Domme en petit train. Au retour, halte à la Roque Gageac pour se rafraîchir, retour à Issigeac à 20 h.30. Une magnifique journée.

**\*La sortie du 6 au 12 juillet** : Voyage annuel à la découverte du Jura Franco Suisse à Prénovel où 45 adhérents du club ont pris part à notre voyage, un circuit visite des cascades du Hérisson, Lizon, St Claude, le Lac Lèman, Genève, Bois d'Amont, Morbier, Arbois, Salins les Bains Beaume les Messieurs, Clairvaux les Lacs. Une soirée champêtre en maison forestière (une soirée Inoubliable) notre guide a été très apprécié. Après des journées bien remplies, des animations des soirées, le beau temps a toujours été de la partie mais sans excès de chaleur. Nous avons passé un excellent séjour à la satisfaction de tous, à l'année prochaine (la Bretagne ou la Corse).

### Activités à venir

**\*Dimanche 23 août** : Loto de l'été à la salle des fêtes de Bouniagues organisé par les Aînés Ruraux du Canton d'Issigeac (voir l'affiche). Si vous désirez participer à la sortie d'un séjour de 2 jours et une nuit, la CAMARGUE. Inscription et réservation avant le 10 août, Tel 05.53.58.70.83 ou 05.53.58.73.03 ou 05.53.61.11.54.

Au prix de 150€ pour 40 à 49 personnes 166€ pour 30 à 39 personnes acompte 50€ avant le 5 août 2009 le solde au 25 Août. Merci

**\*Jeudi 10 septembre** : Une journée de détente : repas paella animé, concours de belote organisé. Pour information : Juillet, Août et Septembre tous les mardis et mercredis à partir de 14h belote à la mêlée à la salle l'Oustal - Venez nombreux pour passer un après midi convivial. Pour ceux qui aiment lire il y a plus de 200 livres à leur disposition

# **BOUNIAGUES**

## **Dimanche 23 Aout**

**SALLE des FÊTES à 14 h 30**

# **SUPER LOTO**

**Des\_AINES RURAUX du CANTON D'ISSIGEAC**

## **NOMBREUX LOTS**

**Une plancha valeur de 180 e**

**Un bon d'achat de 100 euros**

**Une plaque de cuisson, 2 bons d'achats de 30**

**et de 15 euros - 1 Ventilateur à Colonne,**

**38 Magrets de Canard. Deux Glacières garnies**

**Cartons de vins. Corbeille du Périgord.**

**Un chariot de courses, 2 poulets fermiers**

**Boite de confit, plateaux de fromages**

**BUFFET - 13 parties plus 4 lignes 1. carton sec BUVETTE**

**Bourriche 12 lots. Bourriche gratuite billet d'entrée**

**Le Carton 1 euro. 6 cartons 5 euros. 10 cartons 8 euros 13 cartons 10 eur**

**82 lots à gagner.**

**Un lot au voisin de gauche et de droite au carton plein**





SAINT-LEON d'ISSIGEAC

## MARCHE DES PRODUCTEURS DE PAYS

Marché annuel des producteurs de Pays le mercredi 05 août 2009 de 18 h à 23h, place de l'église. Soirée animée par GEOFF - BARKER "Rock, Pop, blues, Folk, Soul Country".

SAINTE RADEGONDE

# A LA DECOUVERTE DE STE RADEGONDE

**DIMANCHE 23 AOUT 2009**

### PROGRAMME DE LA JOURNÉE

**11 H : MESSE EN PLEIN AIR**

**12 H : APERITIF OFFERT PAR  
LE COMITE DES FETES**

**13 H : BUFFET CHAMPETRE  
A VOLONTE**

**18 !€**

**VIN ET CAFE COMPRIS  
1/2 TARIF POUR LES - DE 12 ANS**

**15 H : PRESENTATION DE  
L'HISTORIQUE DE  
STE RADEGONDE PAR  
LE PERE E. COSTISELLA**

**APRES-MIDI ANIME PAR  
PIERRE BOISSIERE (RADIO4):  
CONTES, CHANTS, JEUX D'ANTAN**

**BUVETTE**

### EN SOIRÉE

**PETAN QUE**

**JEUX DE CARTES**

**MINI BUFFET**

**5 !€**

**1/2 TARIF POUR LES - DE  
12 ANS**

N'OUBLIEZ PAS D'APPORTER VOS COUVERTS



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS  
AVANT LE 15 AOUT 2009 :  
NELLIE : 0553587420  
CHRISTIANE : 0553587115

## BOUNIAGUES

### ASSOCIATIONS - LOISIRS - ACTIVITES

**Karaté- Self défense - tai-chi-chuan** pour enfants, ados, adultes, le mercredi après midi. Une séance d'essai est offerte. Rentrée le 9 septembre

Renseignements **M. Ballety** tel : 05 53 29 91 26 ou 06 75 39 30 23

#### Dancez avec nous

La danse de loisir est une danse de couple que l'on peut pratiquer dans les bals ou les soirées dansantes sans condition physique particulière à tout âge et sans danger.

Le jeudi à 20h30, à la salle des fêtes de Bouniagues.

Annie et Philippe, moniteurs de danse vous accueilleront pour un premier cours gratuit début septembre.

Renseignements : **Annie** : 06 88 94 56 26 ; ou 05 53 63 89 98

Les Amis de l'école : tel : 09 70 45 76 68

Club Déco Facile : tel : 05 53 57 19 15

Club Entente et Loisirs : tel : 05 53 58 20 34

Comité des fêtes (Lou Fiestou) : tel : 06 19 81 50 52

Société de chasse : tel : 05 53 58 37 99

Club de gym : cours « d'abdo- fessiers » le lundi et le mercredi de 19h à 20h à la salle des fêtes ; une séance d'essai est offerte. Animation **Séverine Garcin** : tel. 05.53.22.89.05

Le cours : « gym douce- gym du dos » vous est proposé chaque mardi de 10h à 11h.

Venez essayer sans engagement ! Renseignements au : 05 53 22 89 05

Club de foot : tel : 05 53 58 35 23

### MARCHE NOCTURNE

Un marché nocturne aura lieu le **14 août** à partir de 18h devant la salle des fêtes ; vous pourrez vous y restaurer en musique, admirer et acheter des œuvres artisanales dans une ambiance festive.

A très bientôt, que chacun pense à amener un peu de beau temps !



### FOYER RURAL SAINT-LÉON / BARDOU

*Retenez bien notre prochaine manifestation !!*

#### Fête de la bière au bois de Bernay (St Léon)

les 22 et 23 août 2009

#### • Samedi 22 août à partir de 20h (entrée gratuite)

*Nous vous espérons nombreux pour :*

-vous **désaltérer** autour d'un stand de **bières belges**

-vous **restaurer** avec des moules frites, des sandwiches et des crêpes...

-**danser** aux rythmes de l'orchestre **KEVANO**

*Bien sûr les enfants pourront s'en donner à cœur joie sur la structure gonflable.*



#### • Dimanche 23 août

-de 9h à 18h le **vide grenier** permettra aux amateurs de dénicher l'objet rare...

- à midi on pourra se restaurer sur place.

*(Les habitants de St Léon et Bardou sont conviés à se retrouver autour du repas traditionnel).*

Pour tout renseignement, contacter :

Loïc VERGNIAUD au 05 53 58 09 01

Sandrine MERE au 05 53 58 74 00









# QUOI DE NEUF A L'OFFICE DE TOURISME?

## Les Expositions dans les salles du caveau

**Du 6 au 30 août Yannick Perochon, André Weiss**

Cette exposition présente des peintures et des sculptures issues de plusieurs séries récentes traitant des thèmes différents : Traces Sacrées, Emotions de voyages, Retour aux Pénates et Calligraphie universelle (entre autres...)

« La pratique de l'art est pour nous une méditation active. Nos œuvres sont les réponses aux questions qui nous préoccupent et qui sont assez universelles :

- Place de l'humain dans la NATURE ?

- Quel passé, quel présent, quel avenir .

- Quelles possibilités individuelles de participation au processus de création continue qu'est la VIE ?

- Et à chaque fois l'expression d'une émotion.

Chaque thème est ainsi développé en série de 25 à 100 œuvres et donne lieu à une exposition propre »

« Les œuvres présentées sont des peintures sculptées et sculptures peintes, car nous marions tous deux ces dimensions dans notre travail. »

Vernissage vendredi 7 août 18h30.

### Hébergeurs : LA TAXE DE SEJOUR 2009

Vous pouvez venir retirer le formulaire à remplir pour la taxe de séjour à prélever auprès de vos touristes, soit à l'office de tourisme ou en le téléchargeant sur le site [www.issigeac.fr](http://www.issigeac.fr), rubrique « hébergements ».

Celui-ci sera à remettre avec le règlement (chèque à l'ordre du Trésor Public), avant le 31 novembre 2009. Merci

### Les Manifestations

#### Sam 1er et dimanche 2 août, Issigeac

#### Foire à la Brocante et aux Antiquités :

Comme tous les ans vous aurez l'occasion de retrouver 70 professionnels réunis sur deux jours vous proposant meubles, vaisselle, tableaux, objets divers.....

Buvette sur place.

#### Dimanche 23 août, à Issigeac

#### Journée Médiévale

## Issigeac

### En préambule... Samedi 22 août

Balade animée aux flambeaux dans le village médiéval  
RV : 21h00 à l'Office de Tourisme

### →→→ Programme du dimanche 23 août

#### Les Compagnies d'Animation

Cauca Vielha - Compagnie de la Taverne

Les Compagnons de l'Aurore

Les Compagnons de l'Imaginaire Chevaleresque

#### Autour du marché dominical d'Issigeac...

09h00 Ouverture du marché médiéval, place de la Mairie

12h00 Parade sur le marché - Musiciens et jongleurs

#### Animations et Spectacles à partir de 15h00

15h00 Ouverture des jeux et ateliers - Cie de la Taverne

15h00 Musique (et à 16h00) - Cauca Vielha

15h30 Théâtre de rue - Compagnons de l'Aurore

17h00 Déambulation musicale - Compagnons de l'Aurore

17h00 **VISITE COMMENTÉE DU VILLAGE** - RV à l'Office de Tourisme

17h45 Musique et danse - Cauca Vielha

18h15 "La fête des fous" - Compagnons de l'Aurore

18h45 Musique - Cauca Vielha

20h00 **BANQUET MÉDIÉVAL • PLACE DU CHÂTEAU**

**ADULTES : 20 € • ENFANÇONS JUSQU'À 12 ANS : 10 €**

**ORGANISATION : UAI • RÉSERVATION : 05 53 58 79 62**

**05 53 58 72 62**

**ANIMATIONS : musique, danse, jogle, théâtre interactif, combats..**

22h30 Prouesses enflammées et musicales - Comp. de l'Aurore



PHOTOS ET PROGRAMME NON CONTRACTUELLES • ANIMATIONS ET SPECTACLES : ACCÈS GRATUIT, SAUF MENTION CONTRAIRE